



HAL
open science

Note sur un ensemble de fibules inachevées de Bibracte (Mont-Beuvray)

Jean-Paul Guillaumet

► **To cite this version:**

Jean-Paul Guillaumet. Note sur un ensemble de fibules inachevées de Bibracte (Mont-Beuvray). Antiquités nationales, 1978, 10, p. 43-46, 9 fig. hal-03367781

HAL Id: hal-03367781

<https://hal.science/hal-03367781v1>

Submitted on 14 Jul 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Note sur un ensemble de fibules inachevées de Bibracte (Mont-Beuvray)

par Jean-Paul GUILLAUMET

Cet objet (n° inv. 24.158) vient d'être découvert dans les réserves du M.A.N. où il était mêlé aux fragments de scories et aux déchets de bronze (fig. 1 et 2). Il se présente sous la forme de cinq fibules liées par le pied au jet de coulée. Deux sont complètes, trois sont cassées à l'extrémité du pied. L'ensemble est recouvert en de nombreux endroits d'argile grise fine, reste du moule. Seule, la deuxième fibule est complètement dégagée de sa gangue. Les autres sont restées dans l'état où elles se trouvaient lors de leur découverte.

Fabriquée suivant la technique de la cire perdue, chaque fibule a une bande d'attache au jet principal de coulée d'un centimètre de long et de largeur inégale. Les fibules se chevauchent au niveau de ces bandes qui n'étaient séparées que par une mince couche d'argile. La fig. 3 donne la reconstitution de l'ensemble avec en traits pleins le jet de coulée et ces ramifications et, en pointillé, les cinq fibules brutes de fonte. Chaque fibule est longue de 45 mm; elle possède un cache-ressort massif et creux de 17 mm de large (fig. 4), un arc à la cambrure bien marquée, un pied long et plat de 3 mm d'épaisseur et un porte-ardillon droit et mince.

Les fibules sont ici brutes de fonte et n'ont subi aucun travail. Elles sont telles qu'elles apparaissent au fondeur lorsqu'il les dégage de leur moule d'argile; elles donnent, si nous employons le langage des sciences naturelles, le genre de cette série; le travail de façonnage divisera ce genre en plusieurs espèces, qui chacune aura suivant son ornementation de multiples variétés.

Nous avons regroupé les caractéristiques du genre sur un schéma (fig. 5). C'est une fibule en deux pièces : d'une part le corps, long de 25 à 50 mm, comprend un cache-ressort massif de 16 à 17 mm de large, un arc court et fortement cambré, un pied mince et triangulaire et un porte-ardillon aveugle. D'autre part, l'épingle possède un ressort à sept spires et à corde externe bloqué sans attache dans le cache.

Espèces et variétés répertoriées.

Espèce A. — Caractéristique : un bourrelet à la base de l'arc.

a) Musée Rolin, Bibracte, Ravin C.C. 42, 1870. L. : 48 mm, largeur du cache-ressort : 16 mm.

A l'extrémité du pied subsiste le jet de coulée. La

base de la cambrure de l'arc ne porte que le début de la gorge transversale creusée à la lime qui devait créer le bourrelet caractéristique de cette espèce. Le pied porte aussi des traces de lime. La pièce ne porte aucune trace de l'argile du moule (fig. 6 a.).

b) M.A.N. 24.166, Bibracte, cassée, largeur du cache-ressort : 17 mm.

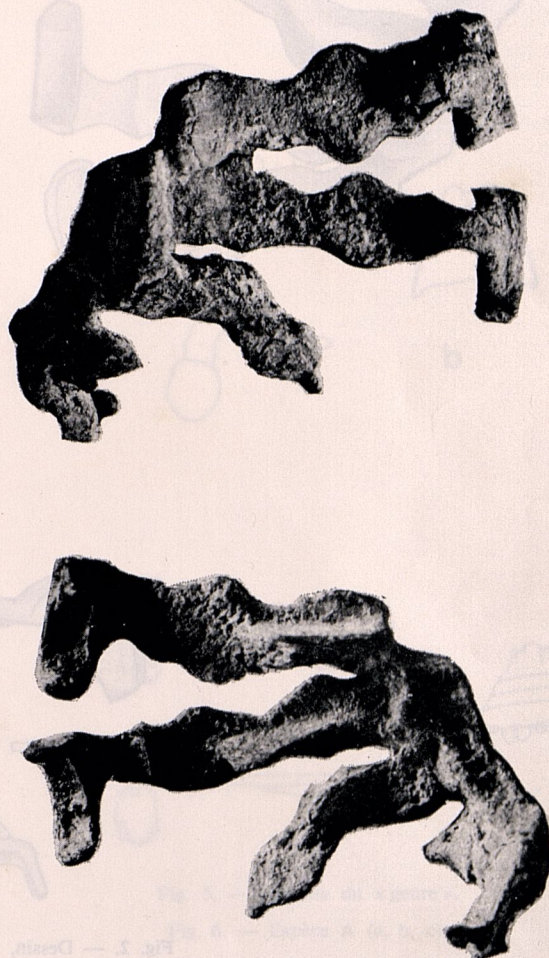
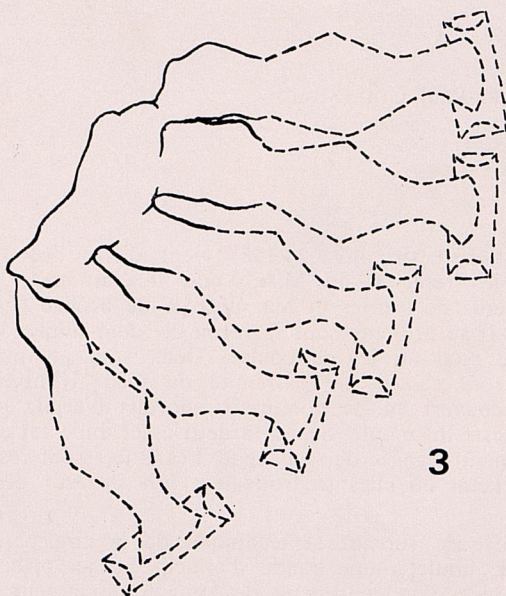
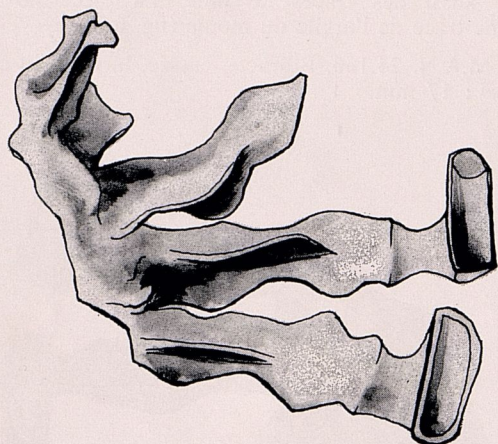


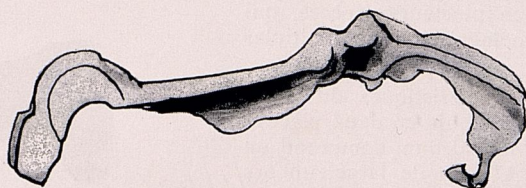
Fig. 1. — Groupe de fibules brut de coulée. Vues de dessus et de dessous.



2



3



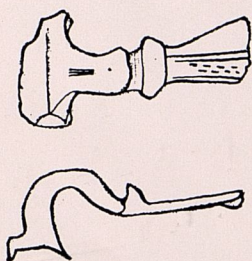
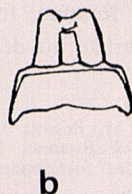
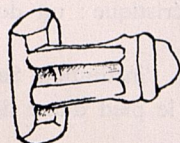
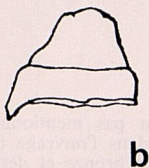
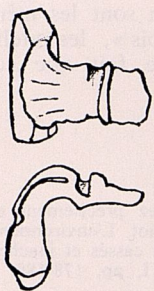
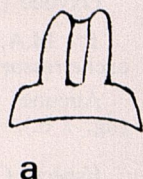
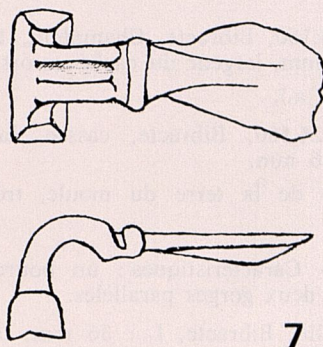
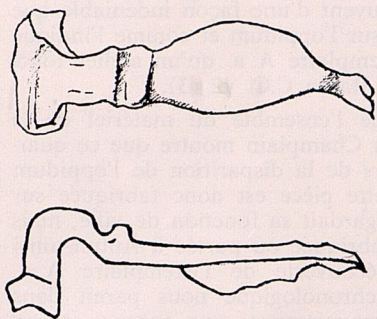
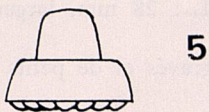
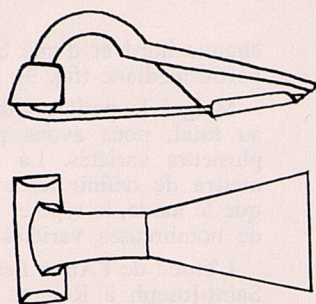
4



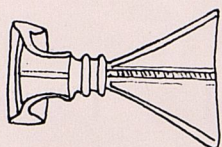
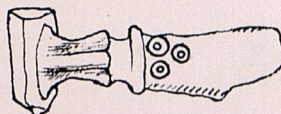
Fig. 2. — Dessin, vues de dessus et de dessous.

Fig. 3. — Schéma de l'ensemble.

Fig. 4. — Vue d'une fibule brute de fonte.



c



9



Fig. 5. — Schéma du « genre ».

Fig. 6. — Espèce A (a, b, c).

Fig. 7. — Espèce B (a, b).

Fig. 8. — Espèce C.

Fig. 9. — Espèce D (d'après Bessou).

Partie très oxydée dont le cache-ressort contient encore l'argile du moule (fig. 6 b.).

c) Musée Rolin, Bibracte, L. : 28 mm, largeur du cache-ressort : 16 mm.

Variété au décor de traits gravés et de petits triangles estampés (fig. 6 c.).

d) Musée Rolin, Autun ? ancien musée municipal C 348, cassée, largeur du cache-ressort : 16,5 mm.

Variété au décor de traits parallèles sur le cache-ressort et à la base de l'arc ornée d'un bouton riveté au milieu du pied.

Espèce B. — Caractéristiques : un bourrelet à la base de l'arc et une gorge médiane sur toute sa longueur.

a) M.A.N. 24.160, Bibracte, Champlain, 1867, maison 11. L. : 41 mm, largeur du cache-ressort : 17 mm.

Oxydée (fig. 7 a.).

b) M.A.N. 24.166, Bibracte, cassée, largeur du cache-ressort : 16 mm.

Aucune trace de la terre du moule, très oxydée (fig. 7 b.).

Espèce C. — Caractéristiques : un bourrelet à la base de l'arc et deux gorges parallèles.

a) Musée Rolin, Bibracte, L. : 36 mm, largeur du cache-ressort : 16 mm.

Variété au décor sur le pied de trois cercles oculés estampés et d'une ligne de stries parallèles sur chaque bord (fig. 8).

Espèce D. — Caractéristique : un double bourrelet à la base de l'arc.

a) Roanne, fouille de l'institution Saint-Joseph (2).

Variété au décor sur le pied d'une ligne gravée sur

chaque bord et d'une bande de stries parallèles en sa partie médiane (fig. 9).

Malgré le petit nombre de pièces répertoriées, huit au total, nous avons pu identifier quatre espèces et plusieurs variétés. La continuation de l'enquête permettra de définir les autres espèces existantes, tandis que le mode, le type et la disposition du décor créeront de nombreuses variétés.

L'étude de l'Abbé Bessou des fouilles de l'institution Saint-Joseph à Roanne (2), ne donne pas de position stratigraphique précise à cette pièce. Sur les six provenant de Bibracte, quatre viennent du quartier des artisans « forgerons-émailleurs », la Côte Chaudron et le Champlain (A. a. et b., et B. a. et b.), ainsi que l'ensemble brut de fonte du M.A.N. Ce dernier, et l'exemplaire A. a. prouvent d'une façon indéniable que ce genre est fabriqué sur l'oppidum et comme l'indique la provenance de l'exemplaire A. a. qu'un atelier fonctionne aux abords du Ravin C.C. 42 (3).

L'étude en cours de l'ensemble du matériel de la Côte Chaudron et du Champlain montre que ce quartier est abandonné lors de la disparition de l'oppidum au profit d'Autun. Cette pièce est donc fabriquée sur l'oppidum alors qu'il gardait sa fonction de ville, mais elle continue à être fabriquée ou portée à Autun ainsi que le montre la découverte de l'exemplaire A. d. Préciser sa position chronologique nous paraît dans l'état actuel de nos connaissances une gageure, et on peut seulement situer l'existence de cet objet dans la 2^e moitié du 1^{er} siècle avant et dans la première moitié du 1^{er} siècle après J.-C.

La découverte de ces pièces brutes sur l'oppidum de Bibracte établit leur méthode de fabrication. Elle montre que leurs lieux de production sont les mêmes que ceux d'objets à « l'aspect gaulois », les ateliers des oppida dont la connaissance ne fait que commencer.

(2) M. Bessou 1976. Etudes des vestiges de la Tène découverts à Roanne. Fouilles de l'institution Saint-Joseph. Centre d'études foréziennes, Archéologie 3, Roanne, p. 16 et pl. 10 n° 46.

(3) Cette fibule n'est pas mentionnée assez précisément dans la description donnée dans l'ouvrage de Bulliot. L'environnement comprend des débris de bronze et des objets cassés et inachevés. Bulliot 1899, fouilles du Mont-Beuvray, T. I, pp. 178-188.

